

5.0 crédits

30.0 h

| | |
|---|---|
| Enseignants: | Thiebaut Christophe (coordinateur) ; de Broux Pierre-Olivier ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Mons |
| Préalables : | / |
| Thèmes abordés : | <p>Le cours se subdivise en trois parties :</p> <p>1. Les fonctions juridiques de l'action économique publique en économie de marché; ' Aspects de régulation ' Aspects de production</p> <p>2. Les organes belges (fédéraux, fédérés et locaux) ainsi qu'europeens compétents en termes de régulation, de contrôle, d'incitation et d'intervention publique dans le champ de l'économie ; ' Pouvoirs locaux ' Etat, Communautés, Régions ' Union européenne</p> <p>3. Les actes juridiques unilatéraux et contractuels supportant l'action du secteur public dans le domaine économique ' L'action unilatérale (actes de portée générale et individuelle) ' L'action contractuelle (actes de portée générale et individuelle)</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable :</p> <p>' de comprendre comment tantôt les pouvoirs publics influencent la prise de décision économique, tantôt apparaissent comme des acteurs économiques et tantôt encore, se trouvent eux-mêmes influencés par la prise de décision économique ou par les méthodes privées de gouvernance voire transfèrent au secteur privé des activités traditionnellement exercées par le secteur public ' d'analyser les conséquences de la multiplication des acteurs de cette mutation : diversification des acteurs internes (Etats, régions, communautés, parastataux) et entrée en jeu d'acteurs non'étatiques (OMC, Union européenne, opérateurs économiques multinationaux, régulateurs autonomes de l'internet, etc.) ; ' de connaître les principales règles juridiques applicables en la matière.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Examen oral. |
| Méthodes d'enseignement : | Cours magistral. |
| Bibliographie : | <p>BOCKEN, H. (2001), Introduction to Belgian law, Bruxelles, Kluwer/Bruylant.</p> <p>BROUHNS G. (2003), Introduction au Droit public belge et européen de l'économie, Bruxelles, Larcier.</p> |
| Cycle et année d'étude : | <p>> Master [120] en administration publique (horaire décalé)</p> <p>> Master [120] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)</p> <p>> Master [60] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé)</p> |
| Faculté ou entité en charge: | CCBM |